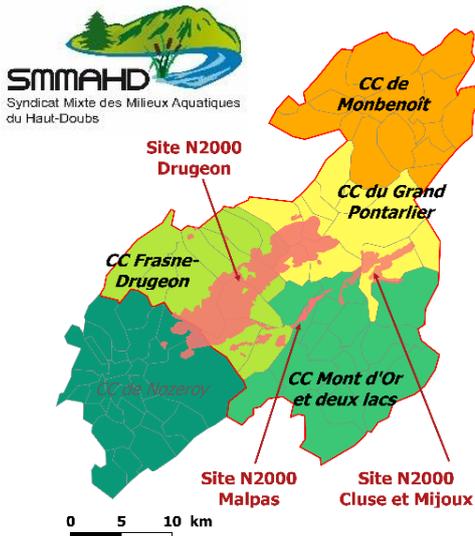


BILAN D'ACTIVITÉ 2016 DE MISE EN ŒUVRE DES DOCOB DES SITES NATURA 2000 ANIMÉS PAR LE SMMMAHD



Depuis sa création en février 2013, le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs est devenu opérateur des trois sites Natura 2000 présents sur son territoire de compétence : le « bassin du Drugeon », le « complexe de la Cluse et Mijoux » et les « lac et tourbières de Malpas, les prés Partot et le Bief Belin ». Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB) qui constitue de réelles orientations sur le long terme. Chaque année, des actions sont entreprises pour atteindre les objectifs fixés dans le DOCOB, grâce aux différents outils Natura 2000 mais aussi aux autres programmes de restauration en cours sur le territoire. Voici un aperçu des principales actions menées en 2016 sur les trois sites Natura 2000.

Les contrats agricoles

Suite à un premier Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) animé en 2015 où les exploitants agricoles du bassin du Drugeon ont massivement renouvelé leur engagement, le SMMMAHD a mis l'accent sur les deux nouveaux sites Natura 2000 de Malpas et la Cluse et Mijoux dans son PAEC de 2016 afin de développer l'outil MAEC (Mesure Agro-Environnementale et Climatique) encore mal connu par les exploitants. L'animation a porté ses fruits : en plus des 6 déjà engagés en 2015, **5 nouvelles exploitations se sont engagées** pour 5 ans dans des mesures de fauche tardive et de pâturage extensif sur une surface de 36,54 ha. Au total sur les trois sites et sur deux années d'animation, presque 1600 ha de surface agricole font l'objet d'une mesure agroenvironnementale, soit 43% de la surface agricole en habitats d'intérêt européen. Ces chiffres correspondent aux pré-engagements, l'instruction finale des contrats étant en cours.

Les contrats ni-ni

Les contrats ni-ni sont contractualisables sur les milieux naturels qui ne sont ni agricoles ni forestiers. Un seul contrat ni-ni était en cours en 2016, celui porté par le SMMMAHD, à la suite de la CFD, dont l'objectif est de « Maintenir les milieux ouverts humides du site Natura 2000 du bassin du Drugeon ». Les actions menées sont du pâturage extensif, de la fauche tardive et du défrichement manuel et mécanique, réalisés en interne par le SMMMAHD et en prestations de services auprès de propriétaires de troupeaux et d'entreprises spécialisées. Ce contrat, sur la période 2012-2016, arrivant à son terme, le SMMMAHD a déposé un nouveau contrat pour 2017-2021, en continuité du précédent. Certaines actions et îlots de gestion ont été modifiés pour être en accord avec les actions menées dans le cadre du programme LIFE « Tourbières du Jura ».



Chantier d'ouverture de pelouses sèches enrichies dans le cadre d'une MAEC à Vaux et Chantegrue



Fauche tardive d'une prairie humide aux Granges-Narboz dans le cadre du contrat N2000



Pâturage extensif par les chevaux du SMMMAHD à Bouverans dans le cadre du contrat N2000



Chantier de défrichement de la tourbière de la Grande Seigne à Houtaud/les Granges-Narboz dans le cadre du contrat N2000



Broyage mécanique à Frasne dans le cadre du contrat N2000

Les contrats forestiers

Aucun contrat forestier n'a été signé cette année. Les contrats d'îlots de sénescence (vieillesse) dont l'objectif est de laisser vieillir la forêt sans intervention humaine pour une durée de 30 ans sont en cours sur les communes de Frasne, la Rivière-Drugeon et Mignovillard.

Les évaluations d'incidences et les dossiers réglementaires

En plus des outils contractuels, les évaluations d'incidences constituent un outil réglementaire de Natura 2000. Certains projets susceptibles de porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen doivent faire l'objet d'une évaluation de ces impacts afin de les anticiper et de les réduire. En plus des évaluations d'incidences Natura 2000, d'autres réglementations régionales et nationales s'appliquent sur le territoire : les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, la loi sur les espèces protégées, les règlements de réserves naturelles régionales, etc. Si ces réglementations sont instruites par les différents services de l'Etat, le SMMAHd a été sollicité en 2016 sur **21 dossiers** réglementaires en lien avec les sites Natura 2000, essentiellement pour des porteurs de connaissances et de l'information aux porteurs de projets.

La gestion des ENS, des RNR et de

Ramsar au sein des sites Natura 2000

Le territoire du site Natura 2000 du Drugeon contient la totalité des deux Réserves Naturelles Régionales des Tourbières de Frasne-Bouverans et de la Seigne des Barbouillons à Mignovillard, de l'Espace Naturel Sensible du Lac de Bouverans et Marais du Varot et du site Ramsar du bassin du Drugeon. En tant qu'opérateur Natura 2000, le SMMAHd participe à la mise en œuvre de ces autres politiques environnementales au sein des sites Natura 2000 qu'il anime. En l'occurrence, il a apporté un appui technique à la mise en œuvre du projet d'ouverture au public des rives du lac de Bouverans, qui s'est clôturé en septembre 2016 par l'inauguration des aménagements d'accueil. Il participe au comité de gestion des RNR, à la fête de la tourbe et rédige les 2 plans de gestion des 2 réserves. Le SMMAHd, qui n'a pu participer cette année à la réunion annuelle des sites Ramsar, accueillera le séminaire Ramsar sur le Drugeon en 2017.

La participation aux programmes nationaux et régionaux d'actions (PNA et PRA)

Du fait de la richesse de la biodiversité sur les sites Natura 2000 du SMMAHd et de leur responsabilité vis-à-vis de la conservation d'espèces d'intérêt européen menacées, le SMMAHd contribue à différents PNA et PRA notamment :

- ◆ PNA saxifrage œil de bouc
- ◆ PNA liparis de loesel
- ◆ PNA milan royal
- ◆ PNA en faveur des odonates
- ◆ PRA sur le mélibée
- ◆ PRA en faveur de l'azuré de la croisette
- ◆ Programme d'actions sur les tourbières de Franche-Comté



Liparis de Loesel



Saxifrage œil de bouc



Leucorrhine à gros thorax



Jeunes Milan royaux

Information sensibilisation

Afin de valoriser ses actions de gestion et son expérience, le SMMAHd poursuit en 2016 des actions d'information et de sensibilisation diverses : participation des journées thématiques (journée Eco-aquatique, atelier de réflexion sur le pâturage des tourbières), publications d'articles sur les enjeux liés à Natura 2000, tenue d'un site internet Natura 2000, sensibilisation lors de chantiers bénévoles, visites de tourbières, etc.



Stand du SMMAHd à la journée Eco-aquatique au lac Saint Point



Sensibilisation aux enjeux de Natura 2000 de jeunes scouts bénévoles lors d'un chantier de MAEC

Le projet de fusion et d'ajustement des périmètres des sites Natura 2000

Au vu des limites parfois imprécises des sites Natura 2000, surtout sur les sites de Malpas et la Cluse et Mijoux, le SMMAHAD s'est lancé fin 2014, en coordination avec la DREAL, dans un projet de restructuration des périmètres, action par ailleurs inscrite dans les DOCOB. A ce premier objectif s'ajoute la volonté :

- d'intégrer de nouveaux secteurs d'intérêt européen encore non désignés au titre de Natura 2000
- de désigner les sites de Malpas et la Cluse et Mijoux au titre de la Directive Oiseaux (désignation actuelle uniquement au titre de la Directive Habitats)
- de fusionner les trois sites Natura 2000 afin de faciliter leur gestion administrative.

Toutes les communes concernées par ce projet ont été rencontrées une première fois fin 2015 et début 2016. Les objectifs du projet ainsi que les zones d'extension ont ensuite été validés par les membres des comités de pilotage. La priorisation d'autres dossiers du SMMAHAD a conduit à reporter la poursuite du projet pour 2017 qui consistera à proposer des ajustements de périmètre et organiser de nouvelles rencontres avec les communes.

Les suivis et études

De nombreux suivis d'espèces sont entrepris depuis plusieurs années sur le site Natura 2000 du Drugeon et apportent beaucoup pour la compréhension des milieux et leur préservation. Cette année, les suivis suivants ont été réalisés, soit en interne soit en prestations de service auprès de structures spécialisées :

Le suivi de la reproduction du **milan royal** et marquage des jeunes

Le suivi de la reproduction et la protection des nids de **courlis cendré et vanneau huppé**

Le suivi des pelouses sèches à gentiane croisette abritant l'**azuré de la croisette**

Le suivi des **papillons et libellules** d'intérêt patrimonial
Le suivi floristique de **plantes et d'habitats** d'intérêt européen

Le comptage et le baguage de la **bécassine des marais**

Le suivi ornithologique **des ralliés** (Râle des genêts et marouettes)

Le suivi et la réalisation d'actions de lutte contre les **espèces envahissantes**

Des suivis d'espèces étaient également prévus sur les sites de Malpas la Cluse et Mijoux mais ils n'ont pu être réalisés faute de financement.



Baguage de Bécassine des marais



Baguage/marquage de Milan royal



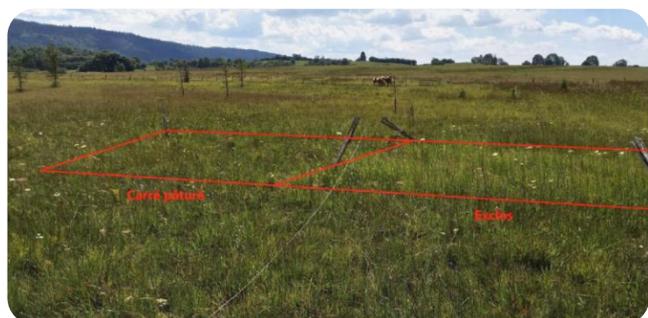
Nid de Courlis cendré à Bouverans

La gouvernance des sites Natura 2000

Le comité de pilotage regroupe les collectivités territoriales, les services de l'Etat et les organismes socio-professionnels chargés de suivre la mise en œuvre des DOCOB. Un COPIL commun aux trois sites Natura 2000 s'est tenu en mai à Malpas. Cette réunion a été l'occasion, entre autre, d'élire **Gérard Rognon président du COPIL du site du Drugeon**, de faire le bilan des actions réalisées en 2015 et de valider le projet d'extension des sites Natura 2000. Le groupe de travail « Oiseaux du bassin du Drugeon » s'est également réuni pour faire le point sur les suivis oiseaux de 2015. Le syndicat mixte, faisant face à des problèmes de paiement des crédits Natura 2000 depuis 2015, a sollicité les parlementaires du Doubs et du Jura sur ces difficultés.



Pose de filets de protection autour d'un nid de Vanneau huppé à la Rivière-Drugeon



Suivi floristique pour évaluer l'effet du pâturage

Les autres programmes de restauration des habitats et des espèces d'intérêt européen

D'autres actions sont effectuées sur les trois sites Natura 2000 qui ne sont pas directement financées par Natura 2000 mais qui contribuent amplement à la mise en œuvre des documents d'objectifs, notamment :

- La poursuite en 2016 du **programme européen LIFE** « Tourbières du Jura » : quatre chantiers ont été finalisés en 2016, soit les travaux de restauration hydro-écologique de la tourbière active et du marais de Gû à Frasné, le réaménagement du sentier de la tourbière de Frasné suite aux travaux de restauration et la réouverture de la saulaie entre Vaux et Chantegrue et Bonnevaux. De nombreuses études préalables à des travaux de restauration de cours d'eau et zones humides sont en cours.
- Le **projet de reméandrement** de la Morte à la Cluse et Mijoux se poursuit et est à l'étape d'enquête publique. Les travaux devraient être engagés pour partie en 2017.
- Les deux **réserves naturelles régionales** bénéficient d'un technicien-garde-animateur qui a pris ses fonctions cette année. La rédaction des deux plans de gestion des réserves est en cours dans le cadre du programme LIFE.
- Le site **Espace Naturel Sensible** de Bouverans a été marqué en 2016 par l'aboutissement du projet d'ouverture au public porté par la CFD.
- Le SMMAH D a décidé de porter une opération « **0 phytosanitaire** » sur les communes de son territoire qui souhaitent s'engager. L'opération a débuté en 2016 et s'étend bien au-delà des limites des sites Natura 2000. Le SMMAH D a également décidé de s'engager dans une opération coordonnée de réduction des **pollutions toxiques** en lien avec le Syndicat Mixte de la Loue.
- La portion restaurée du Drugeon située entre Vaux et Chantegrue et Bonnevaux a obtenu le **label bon état écologique** décerné par l'Agence de l'Eau.



Chantier de réouverture de la saulaie entre Vaux et Chantegrue et Bonnevaux (LIFE Tourbières du Jura + Natura 2000)



Chantier de restauration du marais de Gû à Frasné (LIFE Tourbières du Jura)



Réaménagement d'un sentier rustique à la tourbière de Frasné (LIFE Tourbières du Jura)



La Morte à la Cluse et Mijoux : projet de reméandrement dans le cadre du LIFE



La tourbière entre Malpas et la Planée : projet de restauration dans le cadre du LIFE



Inauguration des aménagements d'ouverture au public de l'ENS de Bouverans

Les projets Natura 2000 de 2017

L'année 2017 s'annonce déjà bien remplie avec :

- ◆ La concrétisation de nouveaux contrats Natura 2000, notamment sur les sites de Malpas et la Cluse et Mijoux
- ◆ La poursuite du projet de fusion et d'ajustement des périmètres des trois sites Natura 2000
- ◆ La poursuite de suivis d'espèces et d'habitats, notamment sur le site du Drugeon
- ◆ L'organisation du séminaire Ramsar 2017 sur le Drugeon
- ◆ La poursuite des actions dans le cadre du programme LIFE et des autres programmes

Pour en savoir plus

<http://drugeon-cluse-malpas.n2000.fr/>

<http://www.eaudoubsloue.fr/>

<http://www.life-tourbieres-jura.fr/>